

INFO-FAX

BULLETIN DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE—RÉGION DE MATANE

À la défense des avantages fiscaux des régions-ressources

La Chambre de commerce – région de Matane interviendra auprès de la députée de Matane, Mme Nancy Charrest, et des deux ministres régionaux, Claude Bécharde et Nathalie Normandeau afin de leur demander de tout mettre en œuvre pour protéger les avantages fiscaux consentis aux 7 régions ressources du Québec. Cette question est particulièrement importante à l'approche d'un scrutin provincial. Les régions centrales du Québec réclament depuis plus d'un an l'abolition de ces avantages sous prétexte que leurs entreprises subissent une concurrence déloyale de la part des entreprises des régions ressources. Les régions centrales ont lancé une campagne intitulée « Opération Cri du cœur » en vue d'influencer le gouvernement du Québec. Ces régions réclament l'abolition pure et simple du crédit d'impôt remboursable pour les activités de transformation dans les régions ressources et de l'exonération fiscale pour les PME manufacturières pour toutes les régions ressources à l'exception de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Nord-du-Québec.

Voici un exemple des interventions qui se font de la part des régions centrales. Ce texte provient du directeur général du CLD de Lévis :

« Saviez-vous qu'actuellement des entreprises, qui œuvrent dans le même secteur d'activité que le vôtre, profitent de généreuses mesures d'aide qui les rendent hautement compétitives et risquent de vous sortir du marché?

En effet, les entreprises situées dans sept régions du Québec, dites

« régions ressources » (Bas-Saint-Laurent, Saguenay Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) bénéficient actuellement et jusqu'en décembre 2010, d'avantages fiscaux et de mesures d'aide qui ont déjà ou auront bientôt des conséquences néfastes sur les entreprises des autres régions du Québec, dont probablement la vôtre.

Nous ne pouvons plus tolérer que le gouvernement subventionne à même nos taxes et impôts des entreprises qui viennent délibérément nous livrer une guerre de prix, nous sortent des marchés et mettent en péril la survie de nos entreprises.

Depuis plus d'un an maintenant, des dirigeants d'entreprise manufacturière des régions de la Chaudière-Appalaches, de la Capitale Nationale, du Centre-du-Québec, de Lanaudière, de l'Estrie, de la Montérégie Est, de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, etc. réclament du gouvernement du Québec une réévaluation de ces mesures d'aide qui distordent le marché et ne contribuent qu'à déplacer des emplois.

Ainsi, s'il vous est arrivé, au cours des derniers mois, de perdre des contrats par des écarts de prix incompréhensibles au profit de concurrents provenant de ces régions, vous avez peut-être maintenant un élément de réponse.

Pour manifester votre appui à nos démarches, en savoir davantage sur les effets pervers de ces mesures et pour connaître les secteurs d'activité concernés, nous vous invitons à consulter le site : [http://](http://www.sosregionscentrales.com/)

www.sosregionscentrales.com/. Vous pourrez télécharger des modèles de lettres préparées à l'intention de vos employés et des différents ministres provinciaux ayant le pouvoir de corriger ces iniquités fiscales.

Nous vous invitons également à communiquer avec votre Centre local de développement (CLD) ou Société de développement économique locale, afin de manifester vos inquiétudes sur ce sujet.

En cette période pré - électorale il est grand temps de bouger !

En espérant que vous vous joindrez à nous pour dénoncer cette situation inacceptable, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

SOS RÉGIONS CENTRALES

Jean-François Carrier

Directeur général, Société de développement de Lévis (CLD) »

Les avantages fiscaux ont été consentis aux régions ressources pour leur permettre de combattre l'état anémique de leurs économies et de réduire le taux de chômage qui y est beaucoup plus élevé que dans l'ensemble du Québec.

Il est donc important de préserver ces avantages. La Chambre de commerce demandera donc des engagements fermes à ce sujet à la députée de Matane et aux deux ministres régionaux. Ces engagements devraient être en vigueur jusqu'à ce que les régions ressources aient rattrapé le niveau économique des autres régions du Québec.

Déjeuner-conférence : réduire ses frais de gestion des matières résiduelles

La Chambre de commerce tiendra un déjeuner-conférence le mercredi 21 février à compter de 7 h 30 à l'hôtel Quality Inn de Matane. Le conférencier à cette occasion sera Alexandre

Leclerc, M. S. C. A., chargé de projet au Centre québécois de développement durable. M. Leclerc nous

entretiendra de la gestion environnementale des matières résiduelles.

Comme vous le savez, la gestion des matières résiduelles représente des frais très élevés pour les entreprises, particuliè-

rement depuis la hausse des frais d'enfouissement dans la MRC de Matane.

La conférence mettra les entrepreneurs sur des pistes pour réduire ces frais.



Les objectifs de la conférence sont de permettre une réduction des coûts de fabrication par l'opti-

misation des ressources (Matières premières ou énergie), par l'adoption de procédés plus efficaces et par la réduction des déchets à éliminer ; d'améliorer l'image corporative de l'entreprise ; d'accroître le

degré d'innovation à l'interne et d'accroître les marchés à l'exportation.

Trois thèmes seront abordés lors de la conférence soit : les objectifs des plans de gestion des matières résiduelles, l'implantation d'un système de gestion des matières résiduelles dans une entreprise et l'éco-conception, c'est-à-dire sur l'évaluation de l'ensemble des impacts environnementaux d'un produit de sa conception à sa disposition finale.

La conférence sera d'une durée d'une heure.

C'est donc un rendez-vous le mercredi 21 février à 7 h 30. Pour réservation, composez le 562-9344

Formation pour jeunes entrepreneurs

Le Service aux entreprises de la Commission scolaire des Monts et Marées, Emploi Québec, le CLD, la SADC et la Chambre de commerce unissent leurs efforts en vue d'explorer la possibilité d'offrir des cours de formation sur mesure pour les jeunes entrepreneurs et ceux de la relève.

Un sondage sera envoyé aux jeunes entrepreneurs pour déterminer leur intérêt et leurs besoins de formation.

La formation proposée est intitulée « Gérer efficacement ma nouvelle entreprise ». Cette formation qui existe depuis deux ans a déjà été offerte à Rimouski et dans la Baie-des-Chaleurs.

Le programme comprend

douze ateliers d'une durée de 3 à 9 heures chacun. Les entrepreneurs peuvent choisir n'importe lequel des cours qui les intéressent, par exemple « Mon bottin de services » qui s'avère un outil pour savoir qui appeler, quand, quelles sont les ressources disponibles et quelles subventions peuvent s'appliquer à votre projet. Il y a également les ateliers « Trucs et astuces pour mieux gérer mes liquidités », « Mieux connaître ma clientèle cible », « Vendre bien, vendre mieux », « Je m'approvisionne intelligemment » et « Mon plan d'affaires, mon meilleur outil de gestion ».

Les jeunes entrepreneurs devraient prendre le temps de

répondre aux questions du sondage qui leur sera acheminé afin de bien définir leurs besoins en formation. Un choix sur les ateliers qui seront offerts sera fait à partir des résultats du sondage et des inscriptions. Les premiers ateliers pourraient être offerts dès ce printemps et la formation pourrait se poursuivre sur une période d'un an.